



LES MICROCOUPURES

Les microcoupures sont inévitables...

Les microcoupures affectent principalement les réseaux électriques aériens non isolés. Elles peuvent avoir pour origine les conditions atmosphériques ou climatiques (vent, givre, foudre...), un contact avec des corps étrangers (végétation, animaux, percussions de véhicules, terrassements...), des défaillances et le vieillissement de matériels (lignes, câbles, transformateurs...), des actions humaines (irrigation, moisson, chasse, travaux...). Elles sont donc inévitables.

L'HISTOIRE D'UNE SECONDE

Une microcoupure ou « coupure très brève » est une interruption de l'alimentation électrique qui dure moins d'une seconde.

Elle ne s'apparente donc en rien aux diminutions très brèves de tension qui peuvent être perçues comme une coupure !

Le nombre de microcoupures n'est pas réglementé.

Mais elles restent sous contrôle !

80 % de ces microcoupures résultent d'un déclenchement des systèmes de protection des réseaux touchés.

Cette action permet d'éviter des coupures ultérieures plus longues et pénalisantes !

Les 20 % de microcoupures restantes sont des défauts qui se résolvent d'eux-mêmes.





LES SOLUTIONS DE L'EXPERT SYDEV

Comment rester sous tension ?

Un arrêté fixe les niveaux de qualité de fourniture de votre électricité. Votre domicile est considéré comme mal alimenté si un **minimum moyen de 207 volts** est enregistré pendant 10 minutes.

Des solutions existent pour faire cesser les chutes de tension. Mais il faut d'abord établir l'origine du problème.

C'est votre électricien qui est compétent pour constater et corriger les dysfonctionnements de votre installation privée.

Le dysfonctionnement du réseau de distribution publique relève, en Vendée, de la compétence de **Enedis** qui en est le gestionnaire. Vous devez contacter votre fournisseur d'électricité (EDF, Engie, etc.) dont les coordonnées figurent sur votre facture. Il se charge des démarches auprès de Enedis. Une analyse est faite pour établir la conformité de votre fourniture en électricité. Un appareil peut être installé à votre domicile pour mesurer la tension électrique dont vous bénéficiez (2). Le cas échéant, des travaux de renforcement de la tension seront réalisés par Enedis (pour les communes urbaines) ou par le SyDEV (pour les communes rurales).

En cas de réponse non satisfaisante de votre fournisseur à votre demande, le SyDEV est votre interlocuteur privilégié pour faire aboutir la résolution du dysfonctionnement.

(2) **Attention !** En cas de mesures conformes aux engagements réglementaires ou contractuels, Enedis facture sa prestation.

Bon à savoir : le SyDEV équipé d'analyseurs de réseau peut, après réception et traitement de votre réclamation, réaliser gratuitement une campagne de mesure à votre domicile.

L'essentiel à retenir



230 Volts en monophasé alimentent la plupart des habitations.

207 Volts en monophasé est le niveau moyen minimum de tension dont doit bénéficier votre habitation.

- Un arrêté régit la conformité de la fourniture en électricité et garantit un accès au réseau à la tension requise.

- **Enedis** assure les travaux de renforcement du réseau de distribution publique dans les **communes urbaines**.

- **Le SyDEV**, service public de la distribution de l'électricité en Vendée, assure les travaux de renforcement du réseau de distribution publique dans les **communes rurales**.

Contact du SyDEV : 02 51 45 88 78
controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr



Les microcoupures peuvent affecter le quotidien

Le fonctionnement des appareils électriques et électroniques, en particulier des ordinateurs, peut souffrir de perturbations en cas de microcoupure. Même s'ils sont en principe conçus pour résister à ces phénomènes, **les appareils peuvent subir des dommages en cas de microcoupures nombreuses et répétées.**

Les installations industrielles de pointe ainsi que les exploitations agricoles (salle de traite) sont particulièrement sensibles aux microcoupures qui peuvent dans certains cas provoquer **l'interruption du fonctionnement des machines et engendrer des pertes de production.**



LES SOLUTIONS DE L'EXPERT SYDEV

Deux solutions sont préconisées pour se prémunir des effets des microcoupures :

- **l'immunisation** qui consiste en l'installation d'un ou plusieurs onduleurs sur les appareils à protéger, tels que les ordinateurs,
- **la désensibilisation** est une étape complémentaire à l'immunisation, réservée aux industriels spécifiques, qui consiste en l'application d'une temporisation permettant un redémarrage contrôlé du système. Elle rend l'effet de la coupure sans conséquence pour les équipements. Cette opération doit être accompagnée par des organismes expérimentés.

Enedis agit sur le réseau pour réduire l'impact du phénomène de microcoupure en renouvelant et en restructurant le réseau public de distribution électrique, en réalisant des travaux de maintenance et d'élagage, et en installant sur les lignes électriques des protections pour les oiseaux, des anti-paille, etc.

L'essentiel à retenir



Une coupure brève est inférieure à 3 minutes.

Une microcoupure ou coupure très brève est inférieure à 1 seconde.

Une coupure de courant survient quand la tension est inférieure de 11,5 volts à la tension normalisée. Au-dessus de 11,5 volts, il ne s'agit que d'une chute de tension.

Contrairement aux coupures dites brèves et longues, les microcoupures ne font pas l'objet d'une réglementation fixant un niveau de qualité imposé à Enedis.

Pour plus d'informations sur le réseau électrique et les microcoupures :

Contact du SyDEV : 02 51 45 88 78
p.boissinot@sydev-vendee.fr

